

Protéger et gérer le patrimoine archéologique

Autor(en): **Wagner, Carine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera**

Band (Jahr): **34 (2011)**

Heft 2: **Par monts et par Vaud**

PDF erstellt am: **03.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-309494>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Protéger et gérer le patrimoine archéologique

— Carine Wagner

Alors que s'accélèrent les changements de nos modes de vie et de notre environnement, la connaissance et la préservation des témoignages de l'histoire de l'homme sont essentielles pour les générations futures. En assurant la sauvegarde de vestiges destinés à être irrémédiablement détruits par les travaux de terrassement, l'archéologie est l'une des composantes incontournables de la compréhension du passé. Les informations enregistrées sur le terrain sont primordiales: la documentation devient la mémoire du site et vient enrichir le tableau des siècles et millénaires écoulés.

Fig. 1

Nyon – Vy-Creuse. Vue d'ensemble d'un nouveau quartier d'habitat de la colonie romaine, fouillé en 2008.

Nyon – Vy-Creuse. Panoramica di un nuovo quartiere d'abitato della colonia romana, scavato nel 2008.

Fig. 2

Les principaux acteurs de l'archéologie vaudoise.

Gli attori dell'archeologia vodese.

Dès le 19^e siècle, la prise de conscience de la nécessité de protéger ce patrimoine émerge, alors que destructions et pillages sont la règle: les bâtiments romains ou médiévaux servent de carrière, les objets métalliques sont vendus et refondus, les stations lacustres écumées afin d'alimenter les collections du monde entier... En 1898, le Canton de Vaud fait œuvre de pionnier: il est le premier en Suisse à adopter une loi sur la protection du patrimoine, sous l'impulsion d'Albert Naef, premier archéologue cantonal vaudois. Les témoignages du passé étant dorénavant reconnus d'intérêt public, un service et une commission des Monuments historiques sont créés en 1899 pour

les protéger et les étudier. Aujourd'hui, la pression sur le territoire est plus forte que jamais: même les zones jusqu'ici préservées, terrains agricoles ou aires forestières, sont profondément remaniées. Le défi, face à ces impacts de plus en plus marqués, est de garantir la conservation des sites archéologiques, soit *in situ*, soit par leur documentation avant destruction, avec des moyens légaux et financiers bien souvent insuffisants.

Créée en 1973 et dirigée par Denis Weidmann jusqu'au début de 2009, la Section d'archéologie cantonale (Monuments historiques et archéologie jusqu'en 2001), intégrée au Département des infrastructures, est chargée de gérer ce patrimoine:

De Mies à Saugé, de Lausanne à Lavey: Archéologie vaudoise, une multitude d'acteurs pour un vaste territoire

Les compétences et responsabilités sont réparties au sein de plusieurs départements de l'Etat de Vaud:

La Section d'archéologie cantonale

DINF, Service Immeubles, Patrimoine et logistique, Division Patrimoine; www.vd.ch/fr/themes/culture/patrimoine/archeologie-cantonale.

Le Musée d'archéologie et d'histoire et le Musée monétaire

DFJC, Service des affaires culturelles, Musées cantonaux; www.mcah.ch, www.musees-vd.ch/fr/musee-monetaire.

Les Archives cantonales

DINT; www.musees-vd.ch/fr/acv.

Particularité vaudoise, la plupart des interventions archéologiques sont confiées à des mandataires, dont les plus sollicités sont:

Des entreprises privées

Archeodunum SA, Gollion; www.archeodunum.ch. Archeotech SA, Epalinges; www.archeotech.ch. Aria Investigations archéologiques SA, Sion; www.aria-sa.ch. AAM, Atelier d'archéologie médiévale, Moudon. Avec Le Temps Sàrl, Saint-Légier. Pictoria Snc, Lausanne. LDR, Laboratoire romain de dendrochronologie, Moudon; www.lrd.ch. Tera, Travaux, Etudes et Recherches archéologiques Sàrl, Sion; www.terasarl.ch.

Des indépendants

Suzanne et Daniel Fibbi-Aeppli, Grandson (photographes), Giorgio Nogara, Soleure (topographe), Serge et Marquita Volken, Genti Craft, Lausanne (archéo-calculogues).

Des spécialistes pour des collaborations ponctuelles

J. Studer, P. Chiquet, I. Veldare, Musée d'histoire naturelle de Genève; P. Ménéil, M. Magny, CNRS; C. Kramar, G. Perréard, Université de Genève; J. Afolter, N. Thew, Neuchâtel; M. Guélat, Delémont.

Des Universités

IASA, Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité, Université de Lausanne; www.unil.ch/iasa. GRAP, Groupe de recherches en archéologie préhistorique, Département d'anthropologie et d'écologie, Université de Genève; anthro.unige.ch/lap/grap. Institut d'archéologie préhistorique et protohistorique et d'archéologie des provinces romaines, Université de Berne; www.unibe.ch.

Et des prospecteurs amateurs.

C'est aussi une collaboration étroite avec diverses institutions:

Des Musées régionaux ou communaux

Musée romain d'Avenches; www.aventicum.org. Musée romain de Lausanne-Vidy; www.lausanne.ch. Musée romain de Nyon; www.mm.ch. Musée d'Yverdon et région; www.musee-yverdon-region.ch.

Des fondations et associations

Fondation pro Aventico; www.aventicum.org. Cercle Vaudois d'Archéologie; www.svha-vd.ch/html/archeologie/cercle.php. Association pro Lousonna; www.lousonna.ch. Pro Novioduno; www.urba-nyon.ch. Fondation Pro Urba; pro-urba.orbe.ch. Société vaudoise d'histoire et d'archéologie; www.svha-vd.ch. Archéologie Suisse; www.archaeologie-schweiz.ch.

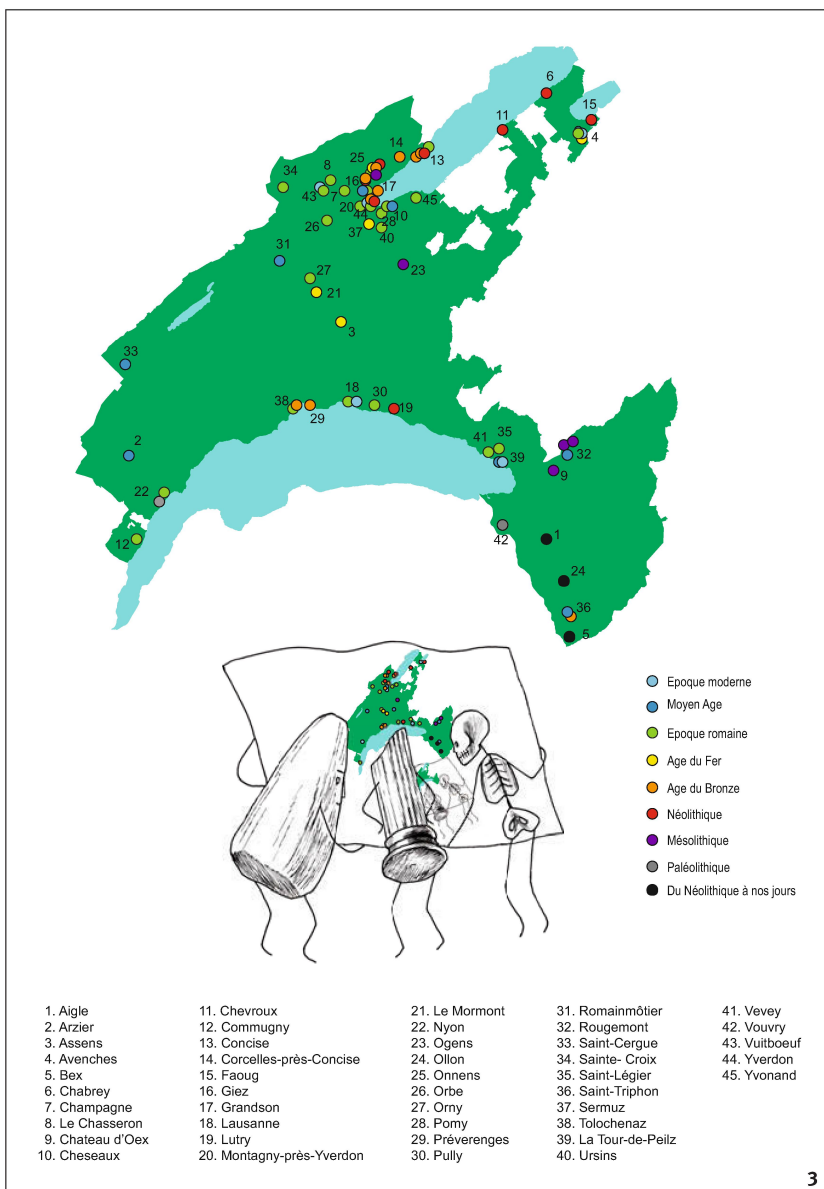
Des institutions fédérales

Office fédéral des routes (OFROU), Chemin de fer fédéraux (CFF), Office fédéral de la culture (OFC).



Fig. 3
Les sites présentés dans le cahier,
par époque d'occupation.

*I siti presentati in questo quaderno,
suddivisi per epoca.*



elle repère et inventorie les gisements archéologiques, détecte les menaces (travaux publics et privés, labours, érosion, etc.) et, le cas échéant, assure les opérations de diagnostic et de fouille. Elle participe également à l'élaboration et à la diffusion des études, ainsi qu'à la conservation et à la mise en valeur des découvertes. Placée sous la direction de l'archéologue cantonale, la

Section d'archéologie cantonale compte actuellement quatorze collaborateurs (9.75 équivalent temps plein) qui assurent ces différentes tâches. Cet effectif, relativement réduit en regard d'autres services archéologiques cantonaux, contraint la Section d'archéologie cantonale à confier la plupart des fouilles, ainsi que certaines opérations de surveillance ou de sondages, à des mandataires privés. Ses tâches les plus fondamentales sont alors d'organiser et de superviser ces interventions, puis de centraliser la documentation produite par les différents intervenants. Surtout, un patient travail est accompli en amont pour prévoir au mieux les impacts sur les vestiges archéologiques et éviter destructions, retards des travaux et coûts non budgétés.

Fonctionnement et missions de la Section d'archéologie cantonale

Pour mener à bien ces missions, la Section d'archéologie cantonale s'appuie sur la Loi cantonale du 10 décembre 1969 sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS) et son règlement d'application du 22 mars 1989. La répartition des tâches y est entérinée: la carte archéologique et les interventions de terrain sont du ressort de l'Archéologie cantonale, tandis que les objets rejoignent l'ensemble du patrimoine mobilier, qui est du ressort du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, par l'intermédiaire de ses musées (voir p. 62-66). Ces textes, qui remplacent la loi de 1898, instituent différentes mesures de protection: la définition de régions archéologiques, périmètres dans lesquels tous travaux doivent faire l'objet d'une autorisation spéciale, et des mesures plus contraignantes comme la mise à l'inventaire et le classement. Cette mise en application conduit la Section d'archéologie cantonale à mettre progressivement en place les outils nécessaires pour gérer les quelque 2822 km² (soit 6.8% de la superficie totale de la Suisse) et 376 communes (données pour 2008) que compte le territoire vaudois.



Fig. 4
Faoug. Surveillance des travaux de creuse d'une tranchée technique en 2007.

Faoug. Sorveglianza dei lavori di scavo in una trincea tecnica, nel 2007.

Fig. 5
Fouilles A5. Corcelles-près-Concise – En Vuète (2001). Consolidation et prélèvement des ossements de la tombe centrale du tumulus. Age du Bronze moyen (BzC), environ 15^e siècle av. J.-C.

Scavi A5. Corcelles-près-Concise – En Vuète (2001). Consolidamento e prelievo delle ossa dalla tomba centrale di un tumulo (età del Bronzo medio BzC, attorno al XV secolo a.C.).



Plus de 4000 demandes de permis de construire parviennent chaque année à la Centrale des autorisations du canton de Vaud (CAMAC). A cela s'ajoutent les divers plans d'aménagement du territoire, ainsi que toutes sortes de projets n'empruntant pas les canaux de consultation habituels. Comment faire le tri dans la multitude de ces dossiers, et reconnaître ceux qui risquent de porter atteinte au patrimoine? La carte archéologique n'est qu'une compilation des connaissances actuelles et de nombreux sites restent encore à découvrir. Il faudrait dès lors suivre la plupart des chantiers ouverts dans le canton pour s'assurer qu'aucun vestige n'est détruit sans laisser de trace.

Un suivi d'une telle ampleur étant impossible vu les moyens à disposition, des choix sont faits. Seules les mises à l'enquête qui touchent une région archéologique font l'objet de préavis systématiques. En-dehors de celles-ci, d'autres dossiers sont examinés au cas par cas lorsque les travaux concernent des impacts moyens à importants ou des zones jugées potentiellement intéressantes. En revanche, tous les plans

directeurs et plans généraux d'affectation, les projets routiers, les gravières et carrières, les projets soumis à étude d'impact sont évalués. Le nombre de dossiers examinés annuellement, en nette augmentation au cours de la dernière décennie, se situe actuellement entre 700 et 750. Néanmoins, de nombreux travaux échappent à ce suivi: canalisations, drainages, réaménagements de terrains en milieu agricole ou forestier, etc.

Lors de l'examen des dossiers, il s'agit de déterminer l'impact du projet puis de décider si l'autorisation de l'Archéologie cantonale peut être accordée, et à quelles conditions. Alors que les refus sont extrêmement rares, des conditions telles que la surveillance archéologique des travaux, des sondages préliminaires ou la fouille des vestiges menacés de destruction, parfois encore l'adaptation du projet afin de maintenir les structures archéologiques en place, sont prescrites dans environ 30% des cas. Tandis qu'une surveillance archéologique des travaux est la mesure la plus communément exigée, la stratégie actuelle est de prescrire toujours davantage de sondages afin d'éviter au maximum les surprises, la rigidité des budgets ne permettant que difficilement de financer les imprévus.

La carte archéologique

Pour la mise en place d'une archéologie préventive efficace, la première étape consiste à dresser la liste la plus exhaustive possible des gisements archéologiques. Les premiers inventaires sont entrepris dès le 19^e siècle: en 1824, Louis Levade mentionne dans son Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud de nombreuses trouvailles archéologiques. Frédéric Troyon récolte en 1841 des informations sur les découvertes effectuées en territoire vaudois auprès des syndics et préfets. Viendront en 1874 la Carte archéologique du canton de Vaud de Gustave de Bonstetten, puis celle de David

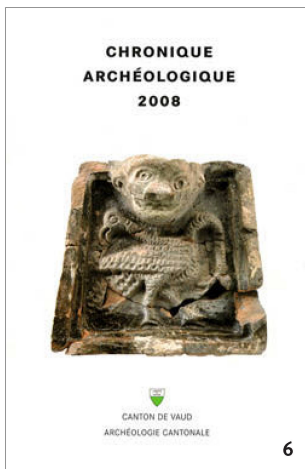


Fig. 6
La chronique archéologique, publiée dans la Revue historique vaudoise, présente chaque année les interventions les plus marquantes réalisées sur le sol vaudois.

La cronaca archeologica, pubblicata nella Revue historique vaudoise, presenta annualmente gli interventi di spicco, svolti in territorio vodese.

Viollier en 1927. Ces inventaires constituent une base précieuse pour la nouvelle carte archéologique, mise en chantier dès la naissance de la Section des monuments historiques et archéologie en 1973. Les publications et les archives sont alors systématiquement dépouillées, les collections des musées passées en revue afin de recenser et localiser l'ensemble des sites archéologiques connus. Parallèlement, des prospections au sol et aériennes sont effectuées.

Toutes ces informations, structurées sur des fiches de sites, ont été saisies dans une base de données informatisée dès les années 1980. Celle-ci n'a cessé d'évoluer depuis, en fonction des besoins de la Section d'archéologie cantonale et du développement des technologies informatiques.

Le noyau de base de la carte archéologique est constitué de quelque 3000 sites, allant du simple lieu-dit, de la concentration de tuiles romaines en surface d'un champ ou de la trouvaille ancienne isolée et mal localisée à des gisements fouillés et étudiés scientifiquement. A ce noyau s'ajoutent différentes couches ou modules, liés et regroupés

dans un Système d'information géographique (SIG), alliant objets géographiques et données textuelles. Outre les monuments historiques classés, plus de 1500 régions archéologiques tracées autour des sites suffisamment bien localisés ont été définies dans une autre couche. Les préavis et autorisations spéciales délivrés par la Section d'archéologie cantonale sont également répertoriés dans la carte archéologique, comme les informations liées aux interventions réalisées sur le terrain. Une base de données liée, dédiée à la gestion documentaire, complète ces différents modules. En superposant les données archéologiques aux différents fonds de cartes, orthophotos ou modèles numériques de terrain mis à disposition par l'Office de l'information sur le territoire, on visualise d'un coup d'œil les potentialités archéologiques d'une zone donnée et les procédures administratives déjà effectuées. Cet outil évolue en permanence parallèlement aux changements administratifs pour maintenir la cohérence et la tenue à jour des données, assurer leur pérennisation et le partage de certaines d'entre elles.

Fig. 7
La carte archéologique en 1874 (extrait de la carte archéologique de G. de Bonstetten) et en 2010 (extrait de l'actuelle; en orange, les régions archéologiques).

La carta archeologica del 1874 (estratto della carta archeologica di G. de Bonstetten) e del 2010 (estratto della versione attuale; in arancione le zone archeologiche).

